



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 66040

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'utilisation des médicaments génériques. En effet, il apparaît que la France se situe à la dernière place pour l'utilisation de ces médicaments identiques à ceux des marques mais moins chers. En effet, le montant des ventes des génériques ne représente que 3 % du total des ventes des médicaments remboursables alors que dans certains pays cette proportion peut atteindre 40 %. Il souhaite connaître les mesures envisagées pour encourager un recours plus large aux médicaments génériques.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66040

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5321